

DEC212442DR08

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC171285DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité de service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC ;

Vu la décision n° DEC192165INSU du 15 octobre 2019 portant nomination de M. Manuel MOREIRA aux fonctions de Directeur l'Unité de Service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Centre limousin Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Marielle HATTON, Technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC, à compter du 15 octobre 2019 ;

Mme Marielle HATTON BIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marielle HATTON est placée directement sous l'autorité du Directeur d'Unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 30 aout 2021

Le Directeur d'unité
M. Manuel MOREIRA

Visa du Président de l'Université d'Orléans
M. Eric BLOND

Visa du Délégué Régional du CNRS
M. Ludovic HAMON